

CRISE FINANCIÈRE

Dix ans après: quelles traces
la crise a-t-elle laissé en Suisse? **5**

Justice: un procès fictif demande
des comptes aux banques. **8**

Réformes: ce qui doit changer
pour que le système financier
devienne durable. **9, 12 et 24**

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta

#3
2018



LA CRISE FINANCIÈRE N'EST PAS FINIE



Dix ans ont passé depuis le point culminant de la crise financière en Suisse, lorsqu'UBS a manqué de s'effondrer. Le moment est bien choisi pour s'interroger sur les conséquences sociales et économiques à long terme: Esther Banz a demandé à des spécialistes dans différents domaines d'éva-

luer la situation. Ils expliquent ce que la crise financière a changé dans notre pays.

Et le secteur financier? A-t-il évolué, lui aussi? Est-il devenu plus stable, voire durable? Impossible d'y répondre en se concentrant seulement sur la Suisse, car la crise et les interdépendances du secteur financier restent mondiales. Voilà pourquoi, dans ce numéro de moneta, nous donnons la parole à des expertes et experts financiers qui ont un point de vue international. La professeure étasunienne Anat Admati plaide pour une augmentation significative des fonds propres des banques. Le spécialiste financier britannique James Vaccaro a co-écrit un livre blanc contenant onze propositions de réformes pour l'industrie financière européenne. Et à Bruxelles, l'ONG Finance Watch fait contrepoids au lobby bancaire. Ces spécialistes engagé-e-s ont un objectif commun: transformer l'industrie financière, afin qu'elle soit au service de l'économie et de la société et qu'elle permette son développement durable.

Notre vœu, chères lectrices, chers lecteurs, est de vous informer entre autres sur les corrélations entre politique financière et politique économique, et cela sous une forme attrayante. Nous avons donc renouvelé la présentation de moneta: outre un rafraîchissement de la couverture et de la typographie, vous remarquerez surtout des changements dans les images qui accompagnent les articles. Les dessins de l'illustratrice indépendante Claudine Etter enrichissent notre thème principal. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture de ce numéro de moneta, sous sa nouvelle forme.

Katharina Wehrli, rédactrice en cheffe

CRISE FINANCIÈRE

- 5 Grippe ou maladie chronique?
- 8 «J'ai filmé pour être du côté des justes»
- 9 Le point de bascule
- 12 Le contre-lobby
- 14 Le goût de l'aventure

LES PAGES DE LA BAS

- 17 Toute l'actualité de la Banque Alternative Suisse

EN PERSONNE

- 24 Anat Admati:
Pas de traitement de faveur pour les banques

moneta #3-2018

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta paraît quatre fois par an en français et en allemand et est envoyé gratuitement aux client-e-s de la Banque Alternative Suisse SA (BAS). La reproduction de textes et d'illustrations propres est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source.

Editrice Banque Alternative Suisse SA

Direction de la rédaction Katharina Wehrli (kw)

Rédaction Esther Banz (eb), Roland Fischer (rf),

Muriel Raemy (mr), Simon Rindlisbacher (sr)

Traduction Sylvain Pichon

Annonces Bruno Bisang

Graphisme Clerici Partner Design, Zurich

Illustrations Claudine Etter

Impression ROPRESS Genossenschaft, Zurich

Papier 100 pour cent papier recyclé

Adresse Banque Alternative Suisse SA, moneta,

Amthausquai 21, case postale, 4601 Olten,

téléphone 062 206 16 16, moneta@abs.ch

Abonnements annuel Fr. 20.-, soutien Fr. 50.-

Tirage de cette édition 8000 exemplaires

Encarts Les encarts qui n'émanent pas de la BAS sont des publicités qui nous permettent de couvrir les frais de production.

Info important sur les encarts et les annonces Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

Si vous déménagez et êtes client-e de la BAS, veuillez communiquer votre nouvelle adresse par écrit ou via le système d'e-banking.

La crise n'est pas finie

Dans son livre «La crise permanente», Marc Chesney – directeur du département *Banking and Finance* à l'Université de Zurich – souligne le caractère artificiel de la croissance que l'on est en train de vivre. Selon lui, celle-ci repose principalement sur une explosion de la dette mondiale. Ce qu'il observe dans les économies occidentales? Une paupérisation généralisée, alors que le système financier encourage une quête de rendements boursiers sans états d'âme, quand bien même ces paris peuvent ébranler pays et entreprises. Les Etats subissant le pouvoir des lobbies financiers sont, à ses yeux, complices. Pour Marc Chesney, le système doit être assaini en créant des banques de taille réduite, capables d'assumer leurs responsabilités, donc susceptibles de faire faillite si leur stratégie s'avérait trop risquée. En effet, c'est le caractère systémique des grandes banques qui incite les gouvernements à faire supporter les coûts de renflouement par le contribuable plutôt que par l'actionnaire et l'obligataire. Autant d'argent qui doit être ensuite retiré aux budgets publics de l'éducation, de la recherche et de la santé. (mr)

Marc Chesney, *La crise permanente: l'oligarchie financière et l'échec de la démocratie*, Presses polytechniques et universitaires romandes, avril 2018

La GABV passe le cap de la cinquantaine

La Global Alliance for Banking on Values, dont la BAS est cofondatrice, a franchi la barre des 50 membres. Ce réseau indépendant de banques et de coopératives bancaires durables a accueilli sept nouvelles adhérentes en juillet; la GABV compte désormais 54 membres et 10 partenaires stratégiques, actifs dans des pays d'Asie, d'Afrique, d'Australie, d'Amérique du Sud et du Nord ainsi que d'Europe. Ensemble, ces institutions financières totalisent près de 50 millions de clientes et clients, gèrent plus de 163 milliards de dollars de dépôts de la clientèle et emploient quelque 60 000 personnes. (sr)

Une plateforme pour lancer des alertes

Dans l'idéal, toute personne qui découvre des irrégularités graves et les rend publiques par l'intermédiaire des médias devrait voir son anonymat préservé. Or, les lanceuses et lanceurs d'alerte – comme on les appelle – sont mal protégés en Suisse. Voilà l'une des raisons pour lesquelles Campax, organisation de campagne rose-verte dirigée par Andreas Freimüller, a mis en ligne la plateforme Swiss Leaks. N'importe qui peut s'en servir pour transmettre anonymement des informations et documents cryptés. Alors que le projet n'a débuté qu'en juillet et que son financement n'est pas bouclé, le site a déjà reçu plusieurs alertes. Une première révélation pourrait sortir avant la parution de ce numéro de moneta et une deuxième en septembre. «Deux délits économiques», annonce M. Freimüller.

SwissLeaks travaillera avec différents médias, mais aussi d'autres moyens: «Vu que nous ne sommes pas journalistes, mais militantes et militants, nous pourrions organiser selon les cas un rassemblement, une protestation coordonnée par courrier ou une intervention législative.»

Plus d'une trentaine de bénévoles examinent les informations reçues. L'équipe compte dans ses rangs Rudolf Elmer, célèbre divulgateur d'activités bancaires extraterritoriales (offshore). A part lui, toutes et tous les volontaires demeurent anonymes pour des raisons de sécurité. Reste à voir si cela est nécessaire et saura susciter la confiance. (eb)

<https://swiss-leaks.net>

Un Agenda 2030 fédéral très lacunaire

L'Agenda 2030, ou plus précisément la résolution de l'ONU «Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030», a été adopté par l'ensemble des Nations Unies en 2015. Il est une sorte de constitution mondiale qui englobe les 17 objectifs du développement durable (ODD).

A la mi-juillet, le Conseil fédéral a présenté son rapport intermédiaire sur la mise en œuvre de cet Agenda 2030 devant les Nations Unies à New York. Un rapport que la plateforme Agenda 2030 juge très lacunaire et édulcoré. Les travaux menés par le groupe (mandaté par le Conseil fédéral) composé d'expertes et experts issus de la société civile, des sciences et de l'économie n'y ont pas été intégrés. Voilà pourquoi cette plateforme (une coalition de 40 organisations et syndicats) a publié, en ligne, un rapport parallèle. Celui-ci ne prétend pas être complet, mais veut offrir à la Suisse une perspective critique. Les différents chapitres identifient les lacunes entravant la réalisation des ODD et ont émis onze recommandations principales.

En résumé, la Suisse doit orienter toutes ses stratégies politiques sur l'Agenda 2030. Partout où des lacunes sont détectées – il manque par exemple une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, de prise en compte des personnes avec handicap, des personnes migrantes, de celles vivant dans des situations de travail précaire, etc. –, des mesures nécessaires doivent être adoptées avec les milieux concernés. La Confédération doit aussi mettre en œuvre les stratégies existantes, comme celle relative à la biodiversité. Elle doit élaborer et allouer les budgets en tenant particulièrement compte de la manière dont les domaines d'attribution favorisent ou empêchent de se rapprocher des ODD. Sensibiliser et former sont également de son ressort. La structure même des sept départements rend la tâche difficile. La plateforme recommande ainsi la création d'une instance indépendante, point central de contact entre les acteurs publics et privés. (mr)

Le rapport «La Suisse a-t-elle un développement durable?» peut être consulté en ligne, en français, allemand et anglais: plattformagenda2030.ch

Plaidoyer pour un o

Jusqu'au milieu du 18^e siècle, l'économie n'existait pas. C'est l'oeconomie qui prévalait, avec un o – de oikos (maison) et nomos (loi) –, c'est-à-dire le sage gouvernement de la maison pour le bien commun de la famille. En perdant cette voyelle, l'économie perd aussi progressivement la mémoire de son sens premier, jusqu'à devenir cette discipline dominante incapable de gérer les relations entre l'humanité et la biosphère. Pierre Calame, polytechnicien et ingénieur français, avait publié en 2009 un gros volume intitulé « Essai sur l'oeconomie ». Il en a tiré ce petit traité, qui expose en quelque sorte les résultats de la recherche qu'il mène dans son premier livre.

Au 21^e siècle, oeconomie devrait donc s'entendre par « le sage gouvernement de la planète au service du bien commun de l'humanité ». Dans ce petit traité, l'auteur soumet d'abord l'économie actuelle aux critères découlant des principes de gouvernance, révélant ainsi ses insuffisances. Dans la seconde partie, il propose un cadre pour faire converger innovations sociales, nouveaux cadres intellectuels et mobilisation de réseaux. (mr)

Pierre Calame, *Petit traité d'oeconomie*, Editions Charles Léopold Meyer, mai 2018

Eloge des monnaies complémentaires

Depuis la crise financière, le nombre de monnaies locales n'a cessé de croître sur le territoire français. Marion Cauvet et Baptiste Perrissin Fabert analysent la genèse, la typologie, les buts et les retours d'expérience de celles-ci en France et dans le monde. Dans « Les monnaies locales vers un développement responsable », ils mettent cette thématique dans la perspective du développement durable. Pour eux, il s'agit en effet d'utiliser le levier de l'émission de monnaie complémentaire afin de favoriser la transition écologique. Les auteurs proposent la mise en place de monnaies hybrides au service des territoires, capables à la fois d'ancrer les échanges sur une localité et de permettre des investissements bas carbone. Le dispositif ainsi imaginé est convaincant, notamment dans sa capacité à associer dans un même projet monétaire, au sein de sociétés coopératives d'intérêt collectif, les citoyens, les partenaires financiers et les collectivités territoriales. Ce livre donne un mode d'emploi à tester sur le terrain. Le Léman (Genève) et la future monnaie locale fribourgeoise seront certainement de bons candidats pour tester les idées de ces deux auteurs. (mr)

Marion Cauvet, Baptiste Perrissin Fabert, *Les monnaies locales: vers un développement responsable*, Editions Rue d'Ulm, mai 2018

Infos sur la monnaie locale fribourgeoise
mlc-fribourg.ch

Annonces



HabitatDurable
SUISSE

Association des
propriétaires pour
l'habitat durable

**L'alternative
écologique
et sociale aux
chambres
immobilières**

**Adhérez
maintenant!**
www.habitatdurable.ch
031 311 50 55

Grippe ou maladie chronique?

Une forte fièvre qui aurait frappé la Suisse, et rien de plus: voilà comment beaucoup de monde perçoit la crise financière de 2008. Elle a pourtant profondément touché notre pays, lui aussi, comme le démontre une enquête menée auprès de professeur-e-s d'économie, d'ONG et de syndicats.

Texte: Esther Banz

«Pauvre Suisse», titrait l'hebdomadaire allemand «Die Zeit» en octobre 2008. La crise de l'UBS était devenue une question capitale. Dix ans après, nous savons que tout s'est bien passé, que l'UBS a été secourue avec succès par la Confédération et la Banque nationale. Cependant, à mesure que le franc suisse se renforçait – surtout en raison de la crise persistante dans la zone euro –, l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) avait du mal à rester compétitive, vu son orientation vers l'exportation. Elle a dû recourir à deux reprises à des licenciements et au chômage partiel. Il n'y a toutefois pas eu d'augmentation forte ou continue du chômage entre 2008 et 2018. Tout le monde le sait.

En examinant ces questions du point de vue helvétique, peut-on considérer que la crise financière est derrière nous? En aucun cas. «Les apparences sont trompeuses», assure Bettina Fredrich. Elle dirige le secteur politique sociale de Caritas Suisse. «Après que beaucoup de personnes ont perdu leur emploi, en particulier dans les branches commerciales et industrielles, il leur est devenu difficile de reprendre pied, surtout les moins qualifiées. Pour elles, il y a beaucoup moins de places disponibles qu'auparavant.» Elle ajoute que le taux de chômage donne un tableau incomplet et attire l'attention sur les fins de droit. Là, les chiffres montrent une image différente: si les chômeuses et chômeurs en fin de droit sur une année étaient plus nombreuses et nombreux avant la crise, puis de nouveau moins, leur nombre augmente régulièrement depuis 2008. En 2017, près de 40 000 personnes ont perdu leur droit aux prestations de l'assurance chômage, soit deux fois plus qu'en 2008: «La plupart aboutissent ensuite à l'aide sociale», explique Bettina Fredrich. Une tendance générale est que des personnes qu'on licencie dans le segment des bas salaires ne retrouvent pas de place sur le marché du travail, malgré la croissance économique: «Les emplois disparaissent en raison des progrès technologiques ou de l'externalisation. La crise financière a accéléré ce processus.»

Ecart croissant entre riches et pauvres

Pour Mattea Meyer, conseillère nationale socialiste et présidente de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), il est clair que dix ans après la crise, le fossé s'est creusé entre riches et pauvres en Suisse et que l'insécurité sociale s'est accrue: «La crise financière a entraîné des projets de démantèlement. Les personnes les plus touchées sont celles qui étaient déjà les plus précaires: chômeuses et chômeurs, parents célibataires, demandeuses et demandeurs d'asile.» D'autre part, les trois cents Suissesses et Suisses les plus riches ont vu leur patrimoine croître de 145 milliards de francs depuis 2007. Rien qu'en 2017, les chiffres révèlent une progression de 9,8 pour cent, soit 60 milliards de francs, pour atteindre 674 milliards. Mattea Meyer, également membre de la commission des finances du Conseil national, calcule que l'augmentation de fortune l'an dernier correspond presque à ce que le gouvernement fédéral dépense annuellement pour l'ensemble de ses citoyennes et citoyens (68 milliards de francs).

Selon Kristina Schüpbach, de l'Union syndicale suisse – qui collecte et évalue chaque année des chiffres pour son Rapport sur la répartition des revenus et de la fortune –, les inégalités de revenu continuent de s'accroître. Pour elle, bien que les nouvelles conventions collectives de travail et l'augmentation des salaires minima aient pu améliorer la situation, les personnes à moyen ou bas salaire n'ont pas forcément davantage d'argent à la fin du mois: il est difficile d'assumer des loyers en inflation et des primes d'assurance maladie qui prennent l'ascenseur, tandis que les franchises plus élevées offrent des réductions de moins en moins intéressantes.

Bilan actuel dix ans après la crise financière en Suisse: les riches le sont encore plus – un processus inhérent au capitalisme et auquel la crise a manifestement donné un coup d'accélérateur. Pendant ce temps, le commun des

Le système financier nourrit sûrement l'une des causes de la déstabilisation sociale actuelle.

mortels souffre toujours davantage de la pauvreté. Principaux responsables: la fin du droit aux indemnités, l'augmentation des loyers et cotisations obligatoires ainsi que la réduction des prestations sociales.

Menaces sur la cohésion sociale

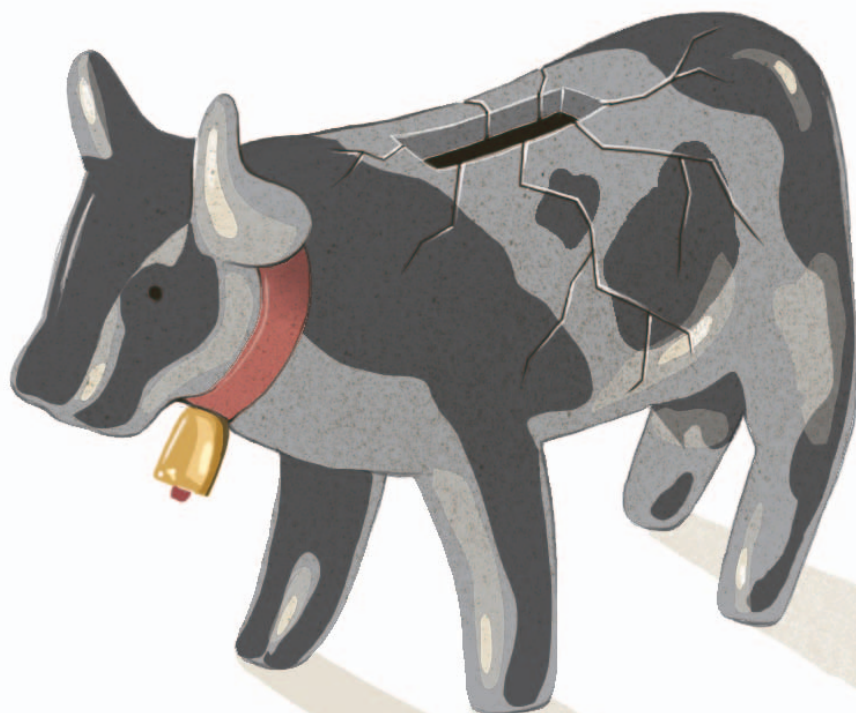
Auteur du livre «Le Capital au XXI^e siècle», le Français Thomas Piketty analyse les impacts sur l'économie, la politique et la société quand les écarts de revenus et de richesses ne font que s'accroître. Sa plus récente mine de données est l'ouvrage de référence en ligne «World Inequality Database: base mondiale sur les inégalités de revenus et de patrimoines», disponible en code source libre dans différentes langues. L'équipe de M. Piketty a constaté que les inégalités croissent presque partout, mais pas à un rythme comparable. Il prévient: «Si l'aggravation des inégalités ne fait pas l'objet d'un suivi et d'un remède efficaces, elle pourrait provoquer toutes sortes de catastrophes politiques, économiques et sociales.» Même UBS écrit, dans une étude sur la répartition des revenus et des richesses en Suisse, que «l'augmentation continue des revenus les plus élevés peut conduire à des tensions sociales ou mettre en danger un ordre économique et social libéral. La constitution d'une élite économique tentant d'influencer massivement les politiques fiscales et de répartition en sa faveur menacerait les idéaux démocratiques des sociétés modernes.»

Bettina Fredrich perçoit déjà des signes avant-coureurs: «Dans les faits, la redistribution solidaire fonctionne de moins en moins bien dans notre pays. La concurrence fiscale profite avant tout aux riches, par exemple avec l'abolition de l'impôt sur les successions dans presque tous les cantons. En même temps, on voit disparaître la volonté de soutenir celles et ceux qui se retrouvent sur le bas-côté. Les prestations sociales fondent comme neige au soleil.» Le manque de possibilités d'avancement aggrave aussi les inégalités: «L'éducation joue ici un rôle important. Contrairement à la croyance populaire, la mobilité en matière de formation en Suisse est très faible. Cela doit changer.»

La classe moyenne s'est endettée

Tobias Straumann, historien de l'économie à l'Université de Zurich, se tourne également vers l'avenir. Il pointe un autre héritage de la crise: la faiblesse des taux d'intérêt. «J'ai toujours pensé que les épargnantes et épargnants se rebelleraient et diraient: «Ça suffit, je veux de nouveau toucher des intérêts!» Mais non, il ne s'est rien passé. Au lieu de cela, la classe moyenne du pays s'est endettée: beaucoup de personnes ont profité des taux bas pour acheter une maison ou un appartement. Je suis persuadé que si les taux d'intérêt augmentent rapidement, la prochaine crise financière nous tombera dessus.»

Selon Reto Föllmi, professeur d'économie à l'Université de Saint-Gall, une autre conséquence à long terme



de la crise financière touchera de nombreuses personnes uniquement lorsqu'elles auront vieilli. Il pense que la persistance des taux d'intérêt faibles, voire négatifs, aura des contrecoups économiques et sociaux majeurs: «Il ne vaut presque plus la peine d'investir dans des placements sûrs et l'on ne peut plus tenir les promesses de rendement du deuxième pilier.» En ce qui concerne les retraitées et retraités, seules les rentes complémentaires sont affectées et la partie obligatoire reste le plus souvent protégée, certes, mais «comme les avoirs sont faiblement rémunérés, le capital retraite augmente moins vite. Par conséquent, les rentes seront cruellement frappées à l'avenir, même dans la partie obligatoire. Plus on est jeune, plus ce sera dur.»

Perte de confiance et gaspillage de temps

Martin Kolmar, directeur de l'Institut pour l'éthique économique de Saint-Gall, travaille lui aussi sur les séquelles de la crise. Il s'inquiète également des conséquences de l'inégalité sociale, qui s'est accrue. Et la perte de confiance le préoccupe pareillement: «UBS a bénéficié de vastes mesures de sauvetage de la part de l'Etat. Cette situation peut ébranler la confiance non seulement dans le système financier, mais aussi dans l'équité de toutes les institutions sociales de base. La réalité est complexe et les explications ne sont jamais monocausales, mais le système financier nourrit sûrement l'une des causes de la déstabilisation sociale actuelle.»

Un autre aspect donne des maux de tête à Martin Kolmar. Il estime que la crise financière en Suisse aura deux conséquences inattendues: «L'un des effets secondaires tragiques de la crise financière est qu'elle détourne notre attention des problèmes subis par notre génération: les changements climatiques et la perte de biodiversité. Leurs effets négatifs se feront sentir plus vite que le pensent même les pessimistes, et nous continuons à gaspiller un temps précieux.»

Les conséquences de la crise nous tiennent en haleine

«Malgré un contexte économique tourmenté, la BAS a réalisé un bon résultat.» Combien de fois avous-nous écrit cela ces dernières années, dans nos rapports sur la situation économique de la Banque? Nous avons renoncé à cette formulation pour décrire le premier semestre écoulé (voir en p. 20). Néanmoins, elle demeure correcte, car les conséquences de la crise financière de 2008 continuent de nous préoccuper.

D'une part, les banques centrales ont radicalement baissé les taux directeurs pour éviter l'effondrement du système financier. Cela a touché et touche encore la BAS, causant entre autres une diminution du taux d'intérêt des crédits, qui sont notre principale source de revenus. Pour rester compétitifs, nous avons dû suivre l'évolution du marché et adapter les taux d'intérêt à la baisse. Bien que la BAS prête chaque année davantage de fonds, ses revenus actuels sont à peu près les mêmes qu'en 2008. Autrement dit, pour les maintenir, elle doit accorder bien plus de crédits qu'il y a dix ans. Pas si facile, car la BAS n'en octroie pas à n'importe qui, mais respecte des critères de durabilité stricts. En outre, elle doit surveiller les risques et garantir chaque prêt avec suffisamment de fonds propres. Jusqu'à présent, cela s'est heureusement très bien passé, notamment parce que nos actionnaires nous ont fourni les capitaux nécessaires.

D'autre part, toujours en raison de la crise, les banques se voient soumises à une réglementation de plus en plus rigoureuse. Plusieurs nouvelles lois ont été adoptées en Suisse, par exemple pour prévenir l'évasion fiscale, protéger les investisseuses et investisseurs ou épaissir le matelas de sécurité (les fonds propres) de la Banque. Ces règlements sont judicieux, mais leur mise en œuvre est complexe. Comme toutes les banques, la BAS doit sans

cesse introduire de nouveaux processus et formulaires, et aussi former son personnel. Les activités bancaires sont donc devenues plus compliquées et coûteuses.

Une conséquence favorable de la crise est que le nombre de nos clientes et clients augmente fortement depuis 2008, mais cela n'a pas que des avantages. Les entretiens de conseil ont fait ressortir que bon nombre de personnes rejoignent la BAS parce qu'elles ne font plus confiance aux banques conventionnelles. C'est encourageant et préoccupant à la fois, car le total des dépôts de la clientèle progresse plus rapidement que celui des prêts accordés. La BAS a toujours plus d'argent sur son compte auprès de la Banque nationale suisse (BNS), ce qui lui coûte cher. Et les coûts ont fortement augmenté quand la BNS a introduit des taux d'intérêt négatifs il y a trois ans. Vous connaissez la suite: nous avons à notre tour appliqué des taux négatifs à différentes catégories de comptes.

Jusqu'à présent, la BAS a bien relevé les défis qui ont surgi après la crise. On peut se réjouir de voir que son modèle d'affaires fonctionne et résiste. Une étude de la Global Alliance for Banking on Values parvient à la conclusion que les banques à vocation sociale et écologique ont fondamentalement une plus grande aptitude à la résilience. Trois aspects y concourent: premièrement, ces banques se concentrent sur l'économie réelle, non sur l'économie financière. Deuxièmement, leurs crédits reposent en grande partie sur leur propre épargne, et pas sur des emprunts contractés sur les marchés financiers et des capitaux. Troisièmement, enfin, les établissements comme la BAS ont davantage de fonds propres, et de meilleure qualité que ceux des plus grandes banques du monde. Selon l'étude, tous ces ingrédients contribuent à assurer la stabilité du marché financier.



PLACE DU MARCHÉ

La place du marché est un lieu de rencontre entre des personnes ayant de bonnes idées qui cherchent des moyens pour réaliser leur projet, et d'autres qui souhaitent soutenir des projets porteurs de sens.

Le principe

La réglementation bancaire devient de plus en plus stricte. Les lois sont certes nécessaires, mais elles ont aussi des conséquences négatives: des projets qui n'entrent pas dans le cadre voulu obtiennent de moins en moins facilement des crédits bancaires. La BAS cherche des solutions pour permettre à des projets porteurs de sens d'accéder à des financements, par exemple à travers la place du marché qui a pour but de mettre en relation l'argent et les projets qui en cherchent.

Comment cela fonctionne

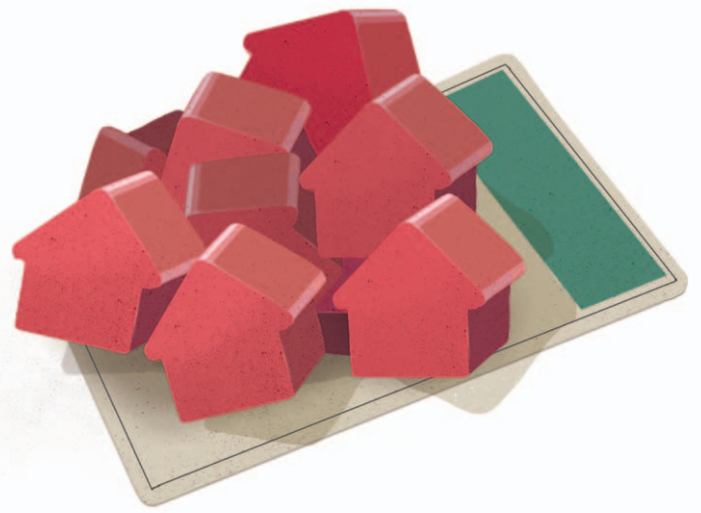
Un projet est publié à condition que son but corresponde à un secteur d'encouragement de la BAS. **La BAS n'examine PAS l'entreprise et son entremise ne constitue PAS une recommandation d'investissement.**

Il revient aux bailleuses et bailleurs de fonds de s'informer directement auprès des proposantes et proposant quant au prix d'émission, à l'agio, à la durée, au taux d'intérêt, etc.

Vous souhaitez présenter votre projet sur la place du marché? Contactez-nous: www.bas.ch/moneta ou par téléphone au 062 206 16 16

«Cleveland contre Wall Street» est un documentaire sur un procès qui n'a jamais eu lieu. Le cinéaste lausannois Jean-Stéphane Bron a mis en scène l'action en justice que la ville de Cleveland a lancée en vain contre les banques responsables de la crise des *subprimes*. Bien qu'il s'agisse d'une fiction, la vérité et l'authenticité jouent les premiers rôles dans le déroulement du film de J.-S. Bron.

Propos recueillis par Muriel Raemy



«J'ai filmé pour être du côté des justes»

Le visage de Josh Cohen, l'avocat engagé par la ville de Cleveland (Etat de l'Ohio, Midwest des Etats-Unis) pour représenter ses intérêts et celui de ses habitants face aux 21 banques qu'elle attaque, se fige à la lecture du compte-rendu du jury citoyen. Le plan de la caméra immortalise la tristesse qui s'affiche sur ses traits, avant de changer de focale et d'imprimer la jubilation et le contentement de Keith Fisher, le défenseur coriace des grandes institutions financières incriminées. Celles-ci ne verseront aucune indemnité à la ville. Leur responsabilité dans la crise des prêts à haut risque, dits *subprimes*, ne sera quant à elle jamais reconnue. Une impunité que le documentariste lausannois Jean-Stéphane Bron a mise en lumière en filmant un procès qui n'a jamais eu lieu. Sorti en 2010, «Cleveland contre Wall Street» a, depuis, reçu de nombreux prix. Un entretien.

moneta: Huit ans plus tard, quel regard portez-vous sur cette crise?

Jean-Stéphane Bron: Personne n'a été condamné dans cette affaire. A part un ou deux courtiers en prison, il n'y a eu aucune conséquence pour les banquiers qui ont tirisé ces hypothèques. Et ça continue: il faudrait vérifier l'exactitude des chiffres, mais quelque 5000 lobbyistes défendent encore les intérêts de Wall Street à Washington. Les pouvoirs publics n'ont ni régulé ni encadré les transactions et ne le font toujours pas.

Comment êtes-vous arrivé à Cleveland?

Mon précédent film, «Le génie helvétique» (2003), posait la question de l'emprise de l'économie sur la politique. J'avais envie d'approfondir le sujet et j'ai cherché, pen-

dant de nombreuses années, un lieu où se cristallisent ces forces. En avril 2008, j'ai entendu parler de la plainte que Cleveland avait déposée en janvier. La ville avait détecté le problème de ces crédits hypothécaires à risque avant tout le monde. Le maire m'a raconté combien il avait tâtonné pour comprendre ce qui se passait réellement derrière ces expulsions massives. Il a ensuite confié le dossier à des avocats, dans l'espoir de démontrer la responsabilité des banques et obtenir réparation.

Pourquoi en avoir fait un documentaire?

J'étais parti à Cleveland pour filmer le vrai procès. J'y étais depuis plus d'une année et rien ne bougeait, car les banques bloquaient la procédure. C'est le désespoir qui m'a fait envisager cette idée. Je connaissais tous les protagonistes, j'avais la scène du crime ainsi que de nombreuses heures d'images enregistrées: il me fallait en faire quelque chose!

Mettre en scène un procès fictif: comment s'y prendre?

Faute de réalité à filmer, j'ai dû la créer. J'avais une idée très précise de la manière dont j'allais inviter le spectateur à mener l'enquête. Mon approche est donc très orientée, mais ce qui se déroule devant la caméra relève du documentaire. Nous avons tourné dans un vrai tribunal, en présence de vrais jurés et d'un juge professionnel. Les témoins sont des personnes qui parlent de leur situation et de leur réalité. La salle d'audience n'a pas été remplie durant les dix jours du tournage: le public a afflué pour entendre ce qui s'était vraiment passé.



Jean-Stéphane Bron est un documentariste et réalisateur suisse. Il est connu pour ses documentaires politiques, au nombre desquels – en plus de «Cleveland contre Wall Street» – «Connu de nos services» (1997), sur le scandale des fiches politiques compilées par la Police fédérale, «Le génie helvétique» (2003), qui suit les travaux d'une commission parlementaire en charge d'une Loi sur le génie génétique, ou «L'Expérience Blocher» (2013), portrait du milliardaire et chef de file national-populiste Christoph Blocher. Jean-Stéphane Bron fait partie du collectif Bande à part Films, aux côtés d'Ursula Meier, Lionel Baier et Frédéric Mermoud.

Votre cinéma est donc engagé.

Peut-être même militant?

Pas militant, mais j'essaie de raconter mon époque. On ne peut donc pas passer à côté des règles opaques de la finance et du pouvoir démesuré qu'elle exerce. Comment y entrer? Quel récit proposer dans un sujet aussi immense? Je me suis basé sur les personnes, leurs travers et leurs failles, mais également leurs forces. J'étais, à mon avis, du côté des justes. Mon film n'a sans doute pas changé quoi que ce soit, mais je voulais que, grâce au cinéma, les gens se questionnent tout en se divertissant.

Il n'y aura donc jamais de réel procès?

Non. Les avocats Kathleen Engel et Josh Cohen, qui représentent la ville de Cleveland dans mon documentaire, sont allés jusqu'au bout du processus et ont porté la plainte devant la cour fédérale. Mais les banques se sont attaquées par tous les moyens à l'ouverture d'une procédure. Barbara Anderson, quant à elle, continue de lutter au sein d'une association citoyenne afin de faire entendre la voix des quelque 20 000 familles expulsées. Comme elle le dit à la fin du film, il s'agit d'un bel exemple d'une mécanique perverse où les pauvres rapportent beaucoup.

Ces dérégulations échappent complètement à l'appareil d'Etat...

Oui, la crise a mis à jour l'extrême dépendance, voire l'asservissement de la politique à la finance. Les subprimes sont juste l'arme du crime, à l'origine d'une crise économique mondiale. Or, à qui a profité le crime? La réponse s'observe à mon avis du côté des droites extrêmes et des mouvements populistes qui, partout dans le monde, ont surfé sur la défiance vis-à-vis des institutions, née en partie de cette faiblesse du politique. Et la Suisse n'échappe pas à ce mouvement. C'est ce que j'ai essayé de montrer dans «L'expérience Blocher» (2013).

Quel film feriez-vous aujourd'hui?

Le même! Je le finirais par contre sur une note d'espoir, car de nombreux projets sont nés sur les décombres de la crise. Il y a eu, depuis 2008, la naissance d'une conscience globale qui voit l'essor d'alternatives, de recherche de réponses en dehors du système. L'Etat de l'Ohio a par exemple créé la «Cuyahoga Land Bank» (banque d'Etat) qui, dès 2009, a commencé à racheter et rénover certaines propriétés, les sortant ainsi de la bulle spéculative.

www.lekino.ch/fr/films/cleveland-contre-wall-street
(le kino.ch est un site de vidéo à la demande qui soutient le cinéma indépendant)

COMMENTAIRE

De nombreuses banques oublient leur mission sociale, regrette James Vaccaro, responsable du développement stratégique de la Triodos Bank. Il estime néanmoins que le secteur financier pourrait bientôt devenir véritablement durable. Il montre comment dans un livre blanc.

Texte : James Vaccaro

Le point de bascule

Difficile d'être optimiste en ce moment... Une série d'ouragans est venue confirmer les changements climatiques. L'écart entre revenus et richesses ne cesse d'augmenter, ce qui contribue toujours plus à diviser et à éloigner les gens. Les dirigeantes et dirigeants mondiaux rechignent à inscrire dans leurs agendas nationaux les enjeux à long terme relatifs aux économies et aux sociétés durables.

Voilà qui ne donne pas une image très positive de l'avenir, en particulier dans le secteur financier. D'autant plus que, dix ans après une crise financière ravageuse, nous continuons d'en payer collectivement la facture. On a parfois l'impression qu'au cours des dernières décennies, beaucoup de banques ont oublié leur rôle social, lequel devrait consister à financer des évolutions dans l'intérêt de la collectivité. Elles semblent s'être retirées de la société et de l'économie réelle, pour vivre sur une autre planète où seuls comptent leurs propres intérêts et ceux de leurs actionnaires.

Un plan ambitieux, mais réaliste

Fort heureusement, restent quelques bonnes raisons d'espérer. Malgré le malaise généralisé, le secteur financier arrive peut-être à un tournant crucial: il pourrait devenir une locomotive mondiale en matière de durabilité et jouer un rôle central pour relever les défis les plus urgents. La Global Alliance for Banking on Values (GABV) collabore avec les organisations volontaires et bénévoles que sont Finance Watch et Mission 2020, actives dans la finance et le climat. En septembre 2017, elles publient ensemble un livre blanc contenant une série de propositions pour réformer le secteur financier européen.

Cet ouvrage, intitulé «New Pathways: Building Blocks for a Sustainable Finance Future in Europe» (litt.: Nouvelles voies: Les bases d'un avenir financier durable en



Europe), propose des changements selon un agenda ambitieux, mais concret. Le livre reflète la volonté collective de faire évoluer le secteur financier vers le développement durable. De plus en plus de personnes travaillant au sein d'institutions financières traditionnelles par-

tagent cette aspiration. Et le programme est réaliste: il est fondé sur l'expérience de banques socio-écologiques et d'autres prestataires de financement durable, qui ont posé les jalons de cette œuvre au cours des dernières décennies et montrent ce que l'on peut faire sur ces bases.

L'Europe doit se doter d'un cadre légal pour des fonds durables qui permettent aux gens d'investir dans le monde dans lequel ils aimeraient vivre.

L'incitation au moyen de nouveaux systèmes légaux

La transition vers une finance durable repose sur l'idée qu'elle devrait avoir un objectif social, au-delà de ses buts fonctionnels. La finance – de même que la manière dont elle est dirigée – a un impact énorme sur les contours de l'économie et de la société. Il est faux de croire à sa neutralité.

Les dirigeantes et dirigeants politiques doivent formellement reconnaître ce fait. A eux aussi d'admettre que la finance joue un rôle crucial dans d'autres domaines: elle peut permettre de façonner des économies durables, créer des emplois durables, promouvoir la cohésion sociale, offrir des lieux de vie décents aux personnes et aux communautés. A partir du moment où les personnalités politiques ont compris cela, elles peuvent confier aux organismes de réglementation financière le

mandat de recourir à des incitations et sanctions pour modifier les comportements. L'objectif est que les institutions financières accélèrent rapidement la transition vers le développement durable, dont nous avons urgemment besoin. Il serait possible d'atteindre ce but si le niveau des réserves imposé aux banques dépendait des critères de durabilité de leurs prêts. Les autorités de surveillance devraient les obliger à constituer des réserves plus importantes quand elles ont des crédits ouverts dans des secteurs non durables.

Qui adhèrera à ce changement bénéficiera d'un soutien ; qui résistera, au contraire, devra apprendre que la stabilité financière ne s'acquiert pas en nuisant à la planète et à la société, et qu'il y a un prix à payer quand on refuse de l'admettre. Nous ne pouvons nous permettre de répercuter ces coûts sur les citoyennes et citoyens, comme cela a été le cas après la crise financière mondiale.

Des placements durables pour toutes et tous

Le secteur financier ne deviendra pas durable d'un jour à l'autre et de son propre chef. La participation du public est nécessaire pour transformer significativement un système. C'est pourquoi l'une des propositions centrales du livre blanc consiste à faire évoluer la réglementation, afin que davantage de monde puisse opter pour des décisions financières durables et investir son argent dans des changements positifs. Des études ont révélé que dans la «génération Y», née entre 1980 et 2000, cinq personnes sur six voudraient investir dans le développement durable. Or, de nombreux placements à impact demeurent largement inaccessibles à la plupart d'entre elles, comme les fonds consacrés aux énergies renouvelables, à l'alimentation durable ou aux entreprises sociales.

L'Europe doit se doter d'un cadre légal pour des fonds durables qui permettent aux gens d'investir dans le monde dans lequel ils aimeraient vivre. Mobiliser les individus encouragera le changement au sein de chaque institution financière et aboutira à des innovations qui profiteront à toutes et tous, assurant une qualité de vie décente pour les générations futures.

Le bon sens... des affaires

Enfin, nous devrions être optimistes quant au tournant, car la finance durable est tout simplement logique d'un point de vue commercial. Etant donné les défis majeurs du développement durable auxquels toute entreprise ne manquera pas d'être confrontée, avoir de bons «partenaires financiers en durabilité» pourrait devenir le principal générateur de revenus dans les futurs modèles d'affaires. Pour cette raison, les banques de l'avenir pourraient et devraient faire du bénéfice.

Le rôle de la finance s'élargissant pour inclure désormais la gestion de l'impact, outre le risque et le rendement, toutes les personnes actives dans les services financiers doivent acquérir de nouvelles aptitudes et compétences. Plus qu'un fardeau, voilà une grande chance pour cette nouvelle génération de pros de la finance, qui pourront mieux faire coïncider leurs valeurs personnelles avec leur métier, d'où un travail plus gratifiant et socialement utile.

Nous sommes le changement

La crise financière a entraîné une crise de la capacité d'agir. Beaucoup de personnes se sont senties impuissantes face à un système monstrueux et complexe, qui semblait trop difficile à changer. Les six idées de base concrètes réunies dans ce livre blanc sont conçues pour motiver d'autres personnes actives dans la finance durable – et en particulier un groupe d'expertes et experts de haut niveau convoqués par la Commission européenne afin de travailler sur ce sujet (voir aussi l'article «Le contre-lobby» en p. 12). Les idées devraient inspirer toutes celles et tous ceux qui perçoivent l'urgence de cet agenda à faire leur possible pour franchir les derniers pas jusqu'au point de bascule.

Comme le dit Christiana Figueres, fondatrice de Mission2020 et architecte de la Conférence de Paris sur le climat : «L'industrie financière est la mieux placée pour montrer la voie avec un principe opérationnel reposant sur l'urgence.» Si nous unissons nos forces pour agir avec le même sentiment d'urgence, la transformation sera inévitable. Tout retour en arrière sera exclu, ce qui est véritablement un motif d'optimisme tout à fait rationnel.

James Vaccaro est directeur de la stratégie d'entreprise de la Banque Triodos

Onze mesures pour garantir la durabilité du secteur financier

Dans le livre blanc «*New Pathways: Building Blocks for a Sustainable Finance Future in Europe*» (litt. : Nouvelles voies : Les bases d'un avenir financier durable en Europe), les trois organisations Global Alliance for Banking on Values, Finance Watch et Mission 2020 proposent onze mesures pour améliorer la durabilité du secteur financier en Europe. Le document s'adresse aux institutions financières, autorités de surveillance et décideurs politiques.

Concrètement, les mesures visent à remettre le secteur financier au service de l'intérêt général. L'idée est que chaque institution financière axe son modèle d'affaires vers la durabilité et finance des développements qui profitent à la collectivité. Une évolution de la législation européenne est

souhaitable pour que le monde de la finance tienne compte de l'impact économique, environnemental et social de ses activités. Les mesures devraient mettre fin à la monoculture bancaire et engendrer un système varié d'institutions s'appuyant sur la durabilité et la collaboration.

En outre, il faudrait que les citoyennes et citoyens puissent investir leur argent aussi directement que possible dans des entreprises et projets dont les impacts sont positifs.

Afin que le système financier s'oriente mieux vers le développement durable, il convient d'adopter et d'appliquer des normes contraignantes pour obliger les acteurs financiers à établir des rapports de durabilité. (sr)

Le contre-lobby

A sa naissance en 2011, Finance Watch était une ONG purement expérimentale: des parlementaires de l'Union européenne (UE) l'ont fondée pour faire contrepoids au puissant lobby bancaire, à Bruxelles, et rappeler au monde de la finance son but intrinsèque: servir la société.

Texte: Bärbel Bohr

L'année 2017 a révélé que les réformes du système bancaire de l'UE manquent encore d'efficacité. Quatre banques régionales de la zone euro sont devenues insolubles. Profitant d'une lacune réglementaire, le gouvernement italien a volé au secours de trois des institutions concernées avec de l'argent des impôts. Voilà qui indique clairement que le marché financier n'est pas assez robuste pour résister à la crise d'une banque d'une certaine taille, et qu'il demeure une poudrière. Rainer Lenz, président de Finance Watch et professeur de finance à la haute école de Bielefeld (D), n'y va pas par quatre chemins: «Pendant longtemps, la politique monétaire accommodante de la BCE a mis du sparadrap sur les problèmes structurels. Cette situation prouve qu'une organisation comme Finance Watch est plus que jamais nécessaire.»

Fondée après la crise financière

L'histoire de Finance Watch est étonnante. En 2010, plusieurs membres du parlement européen ont appelé à la mise en place d'un contre-lobby. Les parlementaires spécialistes de l'économie et de la finance se sont sentis submergé-e-s par l'expertise hégémonique du lobby bancaire, qui visait à empêcher l'adoption de nouvelles lois destinées à contenir le secteur financier après la crise. L'organisation non gouvernementale (ONG) nouvellement créée s'est donné pour objectif d'instaurer un système bancaire solide et efficace. Celui-ci doit fournir du capital à des fins productives, sans générer de profits artificiels ni transférer les risques des crédits à l'ensemble de la société. En outre, Finance Watch ambitionne de façonner les marchés financiers de manière à encourager l'investissement productif dans l'économie réelle, tout en jugulant les formes de spéculation excessives ou nuisibles.

Depuis 2011, Finance Watch soutient le processus législatif à Bruxelles avec une dizaine de postes à plein temps. Le budget annuel de 1,5 million d'euros provient des cotisations des membres, de subventions de l'UE et de dons. Le comité travaille bénévolement. La plupart des employé-e-s sont des pros de la finance, comme la Française Mireille Martini, qui a rejoint l'organisation en 2017. Elle décrit ainsi sa motivation: «J'ai quitté le secteur financier juste avant la crise. Il était difficile d'en accepter la stratégie si l'on voulait agir de façon responsable.

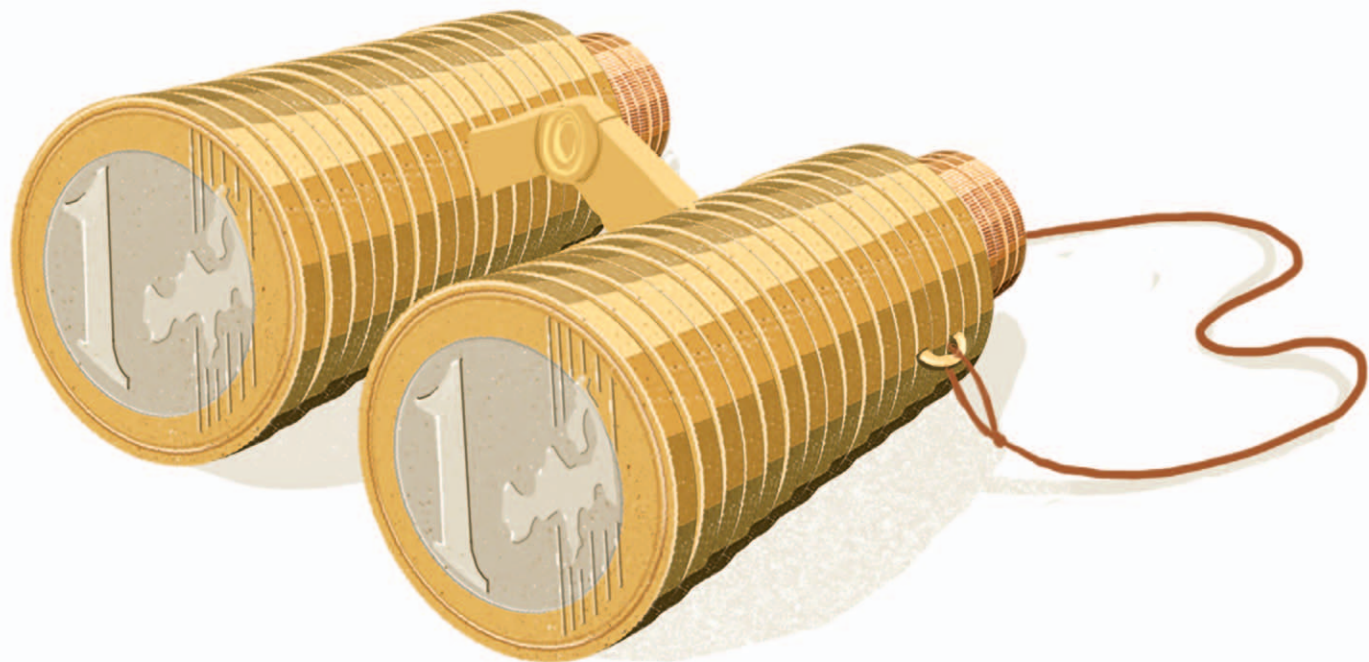
Après cela, j'ai donné des cours de financement des entreprises. J'ai alors vécu le choc de l'intérieur, celui qu'a subi l'économie réelle pendant la crise financière de 2008: gel des crédits, guerre des prix, gestion à flux tendu et réductions de personnel. Depuis sa création, l'ONG a contribué à de nombreuses lois financières complexes. Par exemple la MiFID, qui renforce la protection des investisseurs, ou la CRD IV, qui vise à mieux armer les banques contre les crises, au moyen de nouvelles exigences quant aux fonds propres et à une gestion des risques plus stricte.

Un réseau européen pour des réformes

Plus de quarante grandes organisations de consommatrices et consommateurs, syndicats, fondations et associations environnementales adhèrent à Finance Watch. La plupart viennent du Benelux, d'Allemagne, de France et de Grande-Bretagne. Grâce à cette large structure de membres, l'ONG contribue décisivement à l'émergence, dans toute l'Europe, d'un système d'organisations ainsi que de meneuses et meneurs d'opinions appelant à un système financier innovant et plus stable. Par exemple, Finance Watch a organisé fin 2017 le «Change Finance Forum», auquel ont participé plus de deux cents ONG de toute l'Europe. Pour la première fois, des organisations de la société civile issues de domaines aussi divers que la protection de l'environnement, les droits de la personne, la gouvernance, la démocratie, les syndicats et la finance ont uni leurs forces pour conduire une action commune et parler d'une seule voix, en faveur de la réforme du secteur financier. Fran Boait, membre du conseil d'administration de Finance Watch et directrice générale de l'ONG britannique Positive Money, déclare à ce sujet: «Après la crise financière, une culture de soutien mutuel a émergé dans la société civile. Nous avons un programme commun et voulons le faire avancer ensemble.»

Les limites de l'influence

Pourtant, Finance Watch n'échappe pas aux critiques, même dans son propre milieu. Ainsi, l'ONG se serait trop engagée dans le technocratique microcosme bruxellois au lieu d'insister sur un ratio de fonds propres élevé. Celui-ci aurait permis de réduire efficacement l'endettement des banques (voir aussi l'entrevue avec Anat Admati en dernière page de ce numéro). Rainer Lenz réfute



ces critiques: «Finance Watch a toujours préconisé des fonds propres plus élevés pour les banques. Mais pas avec des exigences disproportionnées, car sinon, cela la disqualifierait en tant qu'interlocutrice de la Commission européenne et conseillère des parlementaires européens. Les enjeux principaux de la législation financière sont fixés à l'échelon du G20, où les ministres des finances et les banques centrales négocient à huis clos au sein du Conseil de stabilité financière de la Banque des règlements internationaux, à Bâle. Les représentantes et représentants de la société civile n'ont aucune chance.» A Bruxelles, où Finance Watch pourrait apporter une contribution fructueuse, seule la mise en œuvre juridique des accords du G20 est encore en cours, avec une marge de manœuvre plus ou moins grande.

Par rapport aux organes bâlois, l'influence est plus forte auprès des autorités européennes de surveillance du secteur, car Finance Watch siège dans tous les comités consultatifs des parties prenantes. Depuis deux ans, la protection de la clientèle est également ancrée en tant qu'objectif explicite de la surveillance des marchés financiers. Cependant, on s'éloigne parfois de ce but, par exemple lors des discussions sur les conséquences potentielles d'un hard Brexit sans compromis politique. Comme le précise Rainer Lenz: «Il est possible que les contrats britanniques de polices d'assurance-vie des ressortissants et ressortissants européens perdent leur validité après la sortie de l'UE. Dans les débats, il est surtout question de préserver les intérêts de la compagnie d'assurances, et plus rarement ceux de la clientèle.» M. Lenz trouve cela inacceptable et veut combattre ce déséquilibre des forces au moyen d'une nouvelle stratégie. Finance Watch continuera de fournir des conseils techniques à Bruxelles, tout en touchant un public plus large avec des sujets comme le développement durable, la prévoyance vieillesse ainsi que la protection des consommatrices et consommateurs. Le «Change Finance Forum» en aura été le prélude.

Durabilité rime avec stabilité

La Commission européenne a déjà pris des mesures à la suite de la conclusion de l'accord de Paris sur le climat: elle a mis en place un groupe d'expert-e-s pour intégrer le développement durable au système financier. Finance Watch conseille cet organe, car la durabilité et la stabilité du système financier sont interdépendantes: il faut revoir le fonctionnement actuel de l'allocation des capitaux et en rediriger les flux afin que les banques soutiennent le changement climatique. Le développement durable est donc aussi une chance de stabiliser le secteur financier en le réorientant vers des investissements qui profitent à l'économie réelle. La Commission estime que l'UE aura besoin de quelque 180 milliards d'euros d'investissements annuels supplémentaires au cours des vingt prochaines années. En particulier dans les énergies propres, pour contenir l'élévation de la température moyenne globale au-dessous de deux degrés Celsius.

Rainer Lenz ajoute: «Il ne s'agit pas de créer un autre nouveau marché bancaire avec les produits financiers verts, mais plutôt que les banques exercent des activités convenables. Seuls les établissements vraiment durables devraient pouvoir fournir des produits durables. Les banques devraient également apprendre que le financement n'est pas une fin en soi, mais un moyen de promouvoir des investissements profitant à l'ensemble de la société.»

Voilà un objectif ambitieux, car le lobby bancaire ne restera pas inactif. Il a par exemple proposé que les exigences en matière de fonds propres soient moins élevées vis-à-vis des banques lorsque ces dernières accordent des prêts «verts» et doivent dès lors emprunter davantage. Or, cela pourrait nuire à leur stabilité. Pour le moment, l'idée n'a pas fait son chemin à Bruxelles, en partie grâce à l'intervention de Finance Watch.

www.finance-watch.org

Bärbel Bohr est blogueuse sur le site web.dievorbaenker.wordpress.com (en allemand) et membre de Finance Watch depuis 2012.



Le goût de l'aventure

La crise financière a aussi été une crise des méthodes financières, tout particulièrement en ce qui concerne la gestion des risques. A l'origine, ce sont des commerçants prudents qui ont introduit

cette notion dans la pensée occidentale. Pourquoi a-t-elle mal tourné au cours des derniers siècles? Retour sur l'histoire culturelle d'un mot qui a subi une transformation étonnante.

Texte : Roland Fischer

«Qui ne risque rien n'a rien.» Ou alors: «Sans risque, pas de plaisir.» Ces deux dictons définissent bien le sens du terme «risque». Prend-on un risque parce que l'on flaire une bonne affaire? Part-on à l'aventure pour prouver son courage ou ressentir une décharge d'adrénaline? Ce n'est pas pour rien que le spéculateur en bourse est souvent dépeint comme téméraire, dans la culture populaire: toujours prêt à prendre un peu plus de risques que les autres, ce casse-cou jongle avec des millions comme si de rien n'était. Mais fait-il cela par avidité ou par ennui? En d'autres termes: est-il question de jouer au casino ou combattre un dragon?

Du preux chevalier au prudent commerçant

Le mot «risque» est entré dans notre culture par le biais de l'argent au XVI^e siècle. Et à ce moment-là, l'image de l'aventurier prêt à tous les risques ne pourrait être plus fautive. Il est en réalité question ici de réduire les risques ou, dans le meilleur des cas, de les supprimer. Le danger est froidement calculé, toute mauvaise surprise exclue. A l'origine, les entreprises commerciales parlaient de «risques» dans le contexte de voyages périlleux

autour du globe, les cales remplies de marchandises de valeur. Il ne s'agissait pas de transactions risquées, mais de tenter de se prémunir contre les accidents afin qu'il reste le plus gros bénéfice possible, même si quelque chose devait mal se passer. Le mot tire probablement son origine des termes grecs de navigation «*rhizikon*» et «*rhiza*», qui signifient aussi bien «racine» que «rocher affleurant l'eau». «Risque» est alors devenu une métaphore pour parler des dangers pendant la navigation en mer.

Auparavant, la culture occidentale donnait au risque un sens tout à fait différent. Le chevalier du Moyen Âge cherchait le risque – ou, à l'époque, l'aventure («*Aventura*») – afin de prouver sa bravoure et gagner en prestige. Chrétien de Troyes affirmait que l'appel de l'aventure est irrésistible pour qui s'y entend en défis. S'il ne peut toucher le cœur du chevalier et le conduire à l'action, il se dissipe. Peu de temps après, dans un livre comptable en allemand de 1518, apparaît une phrase signifiant peu ou prou «à ses risques et périls». Voilà qui nous rapproche du calcul et des préoccupations des commerçants en matière de sécurité. Désormais, trop de risques et un esprit

trop aventureux peuvent rapidement attirer l'attention et ne rien rapporter du tout. En d'autres termes: prendre trop de risques peut n'être qu'une manière de jeter de la poudre aux yeux, sans résultat concret. Dans le prolongement de ces glissements sémantiques, l'historien allemand Hiram Kümper conclut que le début de l'ère moderne annonce une «époque sans aventure».

Combattre les risques avec des méthodes scientifiques

Aujourd'hui, toutefois, on a retrouvé le goût du risque, en particulier sur les marchés financiers. Et pas seulement parce que des néo-flibustiers y ont établi leurs quartiers au milieu du XX^e siècle: l'époque du capital-risque nous ramène à l'aventure, tout au moins d'un point de vue littéraire. Tout commence avec l'American Research and Development Corporation. Fondée à Harvard immédiatement après la Seconde Guerre mondiale par Georges Doriot, «père du capital-risque», la firme a rapidement mis sens dessus dessous le financement des entreprises et les investissements. Et, aussi peu poétique que soit le nom de cette firme pionnière, il révèle au moins quelque chose: la recherche et la science ont joué dans tout cela un rôle décisif.

Les anciennes sociétés de commerce avaient déjà tenté de maîtriser le risque au moyen de méthodes mathématiques, en particulier après la découverte du calcul des probabilités. Puis les physiciens sont entrés en jeu, se précipitant dans le miracle économique d'après-guerre avec une confiance en eux très ambivalente. Les succès de la physique statistique ont renforcé la croyance en la prévisibilité intrinsèque du monde: même si l'on ne pouvait pas en analyser chaque particule, il allait être possible de mieux décrire le comportement d'un gaz – ou d'une bombe – grâce aux nouveaux outils mathématiques. Dans le domaine des sciences naturelles, les jongleurs de chiffres ont convaincu les courtiers que les marchés financiers n'étaient que des systèmes offrant de nombreux degrés de liberté, auxquels on pouvait appliquer des méthodes de physique statistique. Cela a ouvert de nouvelles et merveilleuses possibilités de traiter les aléas, de les rendre (prétendument) calculables

et contrôlables. Les choses ont d'abord semblé fonctionner étonnamment bien, surtout quand la base de données s'est beaucoup améliorée avec l'avènement des plateformes de négoce électronique dans les années 1980 et 1990. Les nouvelles méthodes ne promettaient pas de prédire des tendances, comme une boule de cristal, mais de construire des modèles décrivant correctement les fluctuations de cours des titres. Voilà qui rendait concevables des transactions auparavant perçues comme très aventureuses. De plus en plus de produits structurés complexes ont vu le jour, que même certains médias pourtant versés dans la finance ont qualifié d'«impénétrables». Des formules *mathématiques* ont permis d'éviter les risques inhérents.

Nous connaissons la fin de l'histoire: la crise financière a montré que le risque était supérieur à ce que l'industrie a laissé accroire pendant quelques décennies dorées. Nombre d'expertes et experts l'ont perçu avant le big bang. Le célèbre investisseur Warren Buffett, par exemple, a qualifié dès 2002 les dérivés négociés à des fins spéculatives d'«armes financières de destruction massive». Il semble que nous n'ayons pas fait beaucoup de progrès dans la maîtrise du risque. Mais peut-être ne le voulons-nous pas. Peut-être souhaitons-nous continuer à être des aventurières et aventuriers, tiraillés entre la peur de Dieu, l'envie de nous abandonner au destin et la possibilité de forger notre propre bonheur. Ou alors, comme l'a dit le sociologue Dirk Baecker, «le risque est le dieu caché de la société moderne: on le cherche, on l'évite, on le craint, tout en ignorant toujours qui péchera – et quand».

Des formules *mathématiques* ont permis d'éviter les risques inhérents.

Annnonce



Donner au monde l'énergie d'être durable

Profitez de:

- 25% subvention fédérale
- 25% défiscalisation

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre pour un **devis gratuit et sans engagement!**

Nos solutions

& services énergétiques

voire expert photovoltaïque depuis plus de 20 ans



INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES



STOCKAGE PAR BATTERIES



OPTIMISATION DE L'AUTOCONSOMMATION



ENTRETIEN & MAINTENANCE



BOILER POMPE À CHALEUR



RÉNOVATION DE TOITURE



BORNE DE RECHARGES

Les atouts solstis

- Une offre clé en main
- Des projets sur mesure
- Un savoir-faire solide

- Le pionnier et leader depuis plus de 20 ans
- Une maîtrise de A à Z sans sous-traitant
- La proximité et disponibilité immédiate

Canton de Vaud

Rue de Sébeillon 9b - 1004 Lausanne
T +41 21 21 620 03 50

Canton de Genève

Route de Saint Julien 74 - 1212 Grand-Lancy
T +41 22 786 37 00

Canton de Neuchâtel

Rue du Parc 102 - 2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 32 323 03 50



Prix solaire suisse Schwabacher Solarpreis

Récompense en 2006, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2014.



solstis SA

info@solstis.ch
www.solstis.ch

DEVENEZ **IRRÉDUCTIBLE!**

L'engagement citoyen n'a jamais été aussi nécessaire afin de garantir une presse d'information de qualité en Suisse.

Le Courrier fête cette année 150 ans d'info à contre-courant. Sans actionnaires ni mécènes, le journal est édité par une association sans but lucratif. Il appartient à ses lectrices et ses lecteurs, qui permettent de garantir son indépendance.

Participez à notre campagne **IRRÉDUCTIBLE!**, abonnez-vous afin de promouvoir un autre journalisme, humaniste et progressiste: abo@lecourrier.ch

Des actions de soutien sont également possibles, notamment pendant la tournée romande de l'exposition; plus d'informations sur irreductible.ch ou par courriel irreductible@lecourrier.ch

ABONNEZ-VOUS!

150 ANS
R OFFRE
150 ANS



ABO WEB 150.- au lieu de **229.-*** (web + pdf)

ABO COMBI 200.- au lieu de **299.-***
(web + pdf + week-end papier)

* Pour tout nouvel abonnement Web ou Combi d'une année conclu en 2018.

«J'INTÈGRE TOUJOURS LA PERSPECTIVE DE LA BANQUE DANS SA GLOBALITÉ.»

Photo: m&ad



Depuis 2017, Anna-Valentina Cenariu dirige le service Durabilité de la Banque Alternative Suisse. Elle nous explique pourquoi même une banque à orientation socio-écologique comme la BAS a besoin d'un tel service, et en quoi consistent ses tâches quotidiennes.

Propos recueillis par Katharina Wehrli

moneta: Anna-Valentina Cenariu, quelles sont vos tâches en tant que responsable du service Durabilité?

Anna-Valentina Cenariu: Au début de mon activité il y a un an et demi, je me suis entretenue avec tous les autres services. J'ai aussi examiné tous les statuts et règlements. Je cherchais à savoir ce que représente la BAS, où nous voulions aller et ce que nous faisons réellement. Sur la base de cette analyse, j'ai élaboré un document de stratégie qui définit les objectifs et mesures en matière de durabilité. J'ap-

plique aujourd'hui ces mesures en collaboration avec les services.

L'une de mes tâches consiste à veiller à ce que nous agissions de manière cohérente, à avoir la même compréhension de ce que le terme de durabilité signifie pour nous. Les fondements sont définis dans les Principes de la politique de placement et de crédit; il s'agit donc de les décliner dans le travail de tous les jours. J'examine quels sont les outils et manuels dont le personnel a besoin, et je rédige des guides pour l'activité quotidienne. Avec les crédits, par exemple, on doit pouvoir comprendre pourquoi nous finançons certaines entreprises et pas d'autres. Les employées et employés de longue date sont au point sur la question, mais nous devons donner des orientations aux nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs. Ma tâche consiste à définir les processus pour assurer davantage de transparence et de clarté.

Quels sont les défis spécifiques?

L'un d'eux réside dans le fait qu'en mettant quelque chose en œuvre dans leur domaine, les subalternes ou les cadres oublient parfois de demander ce que cela

signifie pour l'ensemble de la Banque. Par exemple, quand nous excluons des sociétés de l'analyse d'entreprises parce que nous les considérons comme non durables, nous ne devrions plus nous procurer des biens ou des services auprès d'elles. Je dois donc toujours intégrer la perspective de la Banque dans sa globalité.

Proposez-vous aussi des formations?

Oui. Le premier module pour les nouvelles employées et nouveaux employés aborde le thème «La durabilité à la BAS». On commence par se demander: D'où vient le développement durable? Comment le sujet a-t-il évolué au cours des cinquante dernières années? Ensuite, de manière ciblée: Qu'est-ce que cela signifie pour la BAS? Je propose aussi la série d'ateliers «La durabilité à midi», où je sensibilise le personnel au-delà de l'activité bancaire, en montrant par exemple comment se comporter en tant que consommatrice ou consommateur. J'ai également commencé à envoyer chaque trimestre un courriel «Astuces en faveur de la durabilité», sur des questions du type «Vivre sans plastique».

Vous avez évoqué la stratégie de durabilité que vous avez élaborée pour la BAS. Que prévoit-elle pour les années à venir?

Elle touche les domaines dans lesquels nous avons le plus d'impact en matière de durabilité. Premièrement, l'activité de crédit; deuxièmement, l'activité de placement et nos propres actifs financiers; troisièmement, la façon dont nous agissons avec notre personnel; quatrièmement, notre engagement vis-à-vis de la société; cinquièmement, l'écologie d'entreprise. La stratégie couvre également des questions transversales: comment communiquer et gérer le sujet de la durabilité? Comment évaluer notre impact durable? Au bout du compte, nous avons défini environ vingt-cinq mesures à concrétiser ces trois prochaines années.

On les trouve dans le nouveau rapport de durabilité (voir encadré). A partir de 2019, nous ferons le point sur l'avancée des travaux dans le rapport de durabilité.

Quelles sont les mesures déjà appliquées?

Dans notre culture d'entreprise, nous souhaitons renforcer la gestion de la santé ainsi que le développement du personnel et de l'encadrement. En ce qui concerne les crédits, nous actualisons le Rating immobilier BAS®. La notation que nous utilisons aujourd'hui remonte à dix ou quinze ans et les exigences légales ont augmenté

depuis lors. Nous avons donc décidé de le mettre à jour et de le rendre de nouveau plus visionnaire.

Y a-t-il d'autres mesures que vous jugez particulièrement importantes?

Dans ses statuts, la BAS déclare vouloir sensibiliser le public à des sujets comme l'économie, le système monétaire et la durabilité. Nous le faisons déjà bien avec moneta et les débats d'argent, mais ce n'est pas suffisant. Par ces deux biais, nous nous adressons avant tout à nos clientes et clients. Selon nos statuts, nous devons toutefois sensibiliser la société au-delà du cercle de notre clientèle. Nous souhaitons donc élargir nos activités de relations publiques. Il ne s'agit pas de prospection, mais d'une mission détachée de tout objectif commercial.

Une autre mesure concerne la question de savoir comment évaluer notre impact. Je travaille dans un groupe de la Global Alliance for Banking on Values, où nous développons un modèle de base pour chiffrer l'impact des banques à orientation socio-écologique. A ce jour, nous regardons seulement où va l'argent et à quel point il profite aux secteurs d'encouragement, mais pas son impact durable.

Justement, comment évaluer l'impact social ou écologique?

Nous n'en sommes qu'au début. Il est assez facile de savoir, disons, combien de kilowattheures d'énergie renouvelable ou combien de mètres carrés de logements coopératifs nous avons financés. Ces chiffres existent. Il devient plus difficile de mesurer l'impact dans le secteur de la culture. Et l'exercice comporte des limites, parce qu'il serait regrettable de passer davantage de temps à calculer qu'à agir.

La BAS a un nouveau Comité de durabilité depuis trois mois. Quelles sont ses missions?

Le comité est à mes côtés en tant qu'organe de soutien et de suivi. Il existe depuis un certain temps déjà, mais ne comptait que des membres de la direction. J'ai soumis l'idée de le recomposer. Il réunit désormais des représentantes et représentants de tous les sites et services. Le comité se penche sur des questions de durabilité dans tous les services, par exemple quand nous concevons de nouveaux produits. Ou alors, il examine les documents de base que je prépare, parmi lesquels le nouveau guide d'approvisionnement. Sa tâche principale consiste à accompagner la mise en œuvre de la stratégie en matière de durabilité et à émettre des recommandations à la direction en cas de dilemme éthique.

Vous avez consacré presque toute votre vie professionnelle à promouvoir le développement durable. Qu'est-ce qui vous motive à faire cela tous les jours?

Le fait que je peux apporter ma propre contribution, améliorer l'environnement et faire évoluer la société. En fait, j'ai deux clients: la BAS en tant qu'employeuse à proprement parler d'une part, la société et la nature d'autre part. C'est un engagement bilatéral, car il faut que la BAS se développe de manière à pouvoir faire encore plus pour l'environnement et la société, même si ce n'est pas toujours facile. Dire que l'on veut être durable est une chose; agir en conséquence en est une autre. Il est humain de chercher à éviter les difficultés. Mon travail consiste à insister là-dessus et à rappeler que nous devons faire ce qui figure dans nos statuts, que ce soit agréable ou non.

92 POINTS SUR 100

En 2017, la BAS a une fois de plus obtenu les meilleures notes pour ses résultats en matière de développement durable. C'est ce que montre le nouveau rapport de durabilité de la Banque. Elle atteint 92 points sur 100 dans le tableau d'évaluation *Sustainable Banking Scorecard* de la Global Alliance for Banking on Values. Toutefois, le tableau et les chiffres clés sur la durabilité dans l'entreprise désignent aussi les domaines où elle peut s'améliorer.

Chaque année, le rapport de durabilité rend compte de l'engagement de la BAS en faveur de la société et l'environnement. Il montre également à quel point elle satisfait à ses propres exigences en matière de développement durable.

Vous trouverez le dernier rapport sur www.bas.ch →

A propos de la BAS → La BAS aujourd'hui → Rapports → Rapport de durabilité.



DÉBATS D'ARGENT

DE L'ÉNERGIE POUR UN AVENIR DURABLE

Jeudi 8 novembre 2018, 18 h 30, à l'Espace-Dickens, à Lausanne

Comment sortir rapidement des énergies d'origine fossile ou nucléaire? Quelles solutions existent et ont fait leurs preuves? Deux preneurs de crédit qui s'engagent avec conviction pour les énergies renouvelables nous présenteront leurs parcours et leurs projets.

Plus d'informations et inscription: www.bas.ch/debats-dargent

OLIVIER SCHOTT REMPLACE NATHALIE RUEGGER

Photos: mäd



Olivier Schott



Nathalie Ruegger

À la mi-juin, Olivier Schott a pris la direction du conseil en placement de la BAS pour la Suisse romande. Il remplace à ce poste Nathalie Ruegger, aujourd'hui conseillère en placement sénior. Olivier Schott dispose de plus de 20 ans d'expérience dans son activité. Il a travaillé chez Hyposwiss Private Bank, RAM Capital et pendant de nombreuses années pour UBS Wealth Management, où il a également occupé des fonctions dirigeantes. Plus récemment, chez Swiss Basketball, il s'est engagé en faveur de la génération montante.

Nathalie Ruegger travaille depuis 1997 à la BAS, où elle a contribué à implanter le conseil en placement en Suisse romande. Nous la remercions chaleureusement de son engagement et sommes heureux qu'elle reste à la BAS, avec ses connaissances et sa vaste expérience.

LANCEMENT DU NOUVEL E-BANKING BAS

Au mois de juin, la Banque Alternative Suisse a mis en ligne une nouvelle version de son e-banking. En voici les principales innovations:

- La page d'accueil offre un bon aperçu de la fortune et des écritures sur l'ensemble des comptes.
- Tous les mouvements de compte peuvent s'afficher sous forme de graphiques.
- Saisir des paiements est devenu plus facile: on peut reprendre un ancien virement à une personne ou institution pour en saisir un nouveau. Les champs de données sont alors préremplis.
- La fonction de recherche permet de retrouver aisément des paiements en suspens ou déjà exécutés.
- Les documents électroniques sont plus accessibles et plus clairs.
- L'interface s'adapte à différentes tailles d'écran. L'e-banking est aussi facile à utiliser sur un PC que sur une tablette.

Vous n'avez pas encore accès à l'e-banking BAS?

Il vous suffit de vous enregistrer sur

www.bas.ch/demander-un-acces-e-banking

« RESTER FIDÈLE À SOI-MÊME »

885 personnes parmi la clientèle BAS ont participé au début de l'année 2018 à l'enquête en ligne organisée par l'institut de recherche GFS Zurich. La banque souhaitait connaître le degré de satisfaction de ses clientes et clients au sujet de ses prestations, comment elles et ils vivaient le conseil au téléphone ou en entretien, et quelles sont les attentes de la clientèle pour le futur. La BAS a de quoi se réjouir: les réponses sont globalement très positives, même s'il y a toujours des enseignements à tirer et des améliorations à entreprendre. Les multiples informations récoltées seront intégrées de façon ciblée et progressive lors de la mise en œuvre de la stratégie et des projets en découlant. La BAS remercie toutes celles et tous ceux qui ont consacré de leur temps à répondre à l'enquête.

Les principaux résultats:

92 pour cent

des clientes et clients sont globalement satisfait-e-s, voire très satisfait-e-s de la BAS.

Pour 81 pour cent

la BAS répond aux attentes d'une banque durable et, pour 11 %, elle va même au-delà.

Critiques

Quelques clientes et clients (environ 5 %) émettent des critiques, surtout concernant l'e-banking BAS et les taux d'intérêts négatifs. Entretemps, la plateforme e-banking a fait l'objet d'une révision complète. Concernant le deuxième point de critique, la banque est d'avis que l'ère des taux d'intérêts négatifs devrait toucher à sa fin dans les deux ans à venir.

A l'avenir

Pour les dix prochaines années, la majorité de la clientèle souhaite que la BAS reste fidèle à ses principes, qu'elle se positionne encore davantage comme une alternative forte et crédible et qu'elle devienne un modèle pour les autres banques. Elle ne doit pas rater le train des évolutions telles que la numérisation, sans toutefois délaisser ses produits et la qualité de son service.

UN PREMIER SEMESTRE RÉJOISSANT POUR LA BAS

Bien que la clientèle de la BAS ait augmenté au cours du premier semestre, ses dépôts ont diminué de 19 millions de francs, pour s'établir à 1,54 milliard. Cela tient à l'abaissement, par la Banque, du taux d'intérêt sur différents comptes au début du mois d'avril. De nombreuses personnes ont donc investi une part supplémentaire de leurs économies à plus long terme ou souscrit davantage d'actions BAS. La progression des actifs sous gestion a été de 7 millions, pour atteindre 1,927 milliard.

Les prêts à la clientèle ont augmenté de 2 pour cent au cours du premier semestre et s'élevaient à 1,36 milliard de francs au 30 juin 2018. A cette date, le total du bilan de la Banque était de 1,74 milliard de francs, soit une diminution de 0,3 pour cent, conforme aux attentes.

La BAS a déjà obtenu de très bons résultats en ce qui concerne la mobilisation de nouveaux fonds propres: depuis fin 2017, elle a accueilli environ 316 nouvelles et nouveaux actionnaires. La Banque est désormais entre les mains de 6784 personnes et institutions. Au 30 juin 2018, la souscription d'actions BAS avait atteint plus de 11,6 millions de francs. Avec un ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques supérieur à 20 pour cent, la BAS dépasse clairement les exigences légales.

Le résultat net des opérations d'intérêts s'est élevé à 10,3 millions de francs suisses pour le premier semestre, et le produit net des commissions et prestations à 2,4 millions de francs. Les charges d'exploitation totalisent quelque 10 millions de francs, soit une augmentation de 12 pour cent par rapport à la même période de l'an dernier. Il en résulte un bénéfice semestriel d'environ 3 millions de francs. La BAS prévoit d'atteindre ses objectifs financiers d'ici la fin de l'année.

INFO IMPORTANTE SUR LES ENCARTS ET LES ANNONCES

Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

La BAS en chiffres

Nombre de preneuses et preneurs de crédit
1044

Nombre d'actionnaires
6784

Effectif du personnel
106

Fonds de la clientèle
CHF 1 543 893 000

Prêts à la clientèle
CHF 1 359 908 000

Total du bilan
CHF 1 739 363 000

Fonds propres
CHF 176 858 000

Ratio de fonds propres (pondérés du risque)
20,13 pour cent

Bénéfice semestriel
CHF 3 152 000

LA COOPÉRATIVE D'EN FACE, UNE OASIS URBAINE

En 2011, une poignée de familles vivant à Neuchâtel rêve de construire un immeuble écologique en ville, avec un jardin partagé. Elle trouve le terrain idéal, le bon architecte... Mais voilà le projet à deux doigts de capoter à cause d'un budget mal calculé. Heureusement, entre la ténacité des habitants, prêts à remettre l'ouvrage sur le métier autant de fois que nécessaire pour lui donner vie, et l'aide de la BAS, il verra le jour au printemps prochain. Retour sur une genèse pleine de rebondissements.

Texte: Sylvie Ulmann

En mai 2019, à quatre minutes à pied de la gare de Neuchâtel, l'immeuble de la coopérative d'en face (CDEF) accueillera enfin ses premiers locataires. En tout, ce ne sont pas moins de 21 appartements qui sont en train de sortir de terre sur cette parcelle dite du Vieux-Châtel. Propriété de la ville, elle abrita jadis les serres communales, avant de devenir un terrain vague. Quelques bâtiments – les anciens bûchers des immeubles d'en face – y tombaient en décrépitude. Rénovés dans le cadre du projet de la CDEF, ils abriteront des logements – trois duplex de trois pièces –, une salle commune, la buanderie et les caves. Les 18 autres appartements, de 1 à 5 pièces, se trouveront dans un nouvel immeuble, situé juste derrière. En forme de bloc, construction bois avec structure béton et 44 cm d'isolation, il sera relié au chauffage à distance. Sur le toit, 103 panneaux photovoltaïques assureront la production de 30 000 kWh/a, couvrant les deux tiers des besoins annuels d'électricité des 21 ménages (dont environ 40 pour cent en autoconsommation, le reste sera injecté dans le réseau).

L'aventure de la coopérative participative CDEF démarre en 2011. Sept familles rêvent d'un habitat écologique au centre-ville, sans parking, mais avec des vélos pour tout le monde, parce qu'il leur paraît logique de privilégier la mobilité douce en milieu urbain. De son côté, la Ville de Neuchâtel souhaite réhabiliter son terrain du Vieux-Châtel en y construisant de l'habitat. Elle s'est dans un premier temps intéressée au projet

Les initiateurs du projet ont démontré une grande persévérance. De gauche à droite: Fabien Nicolet, Christopher Richard, Gaëtan Milliard, Yves Froidevaux.

Photo: mäd



d'un promoteur, qui prévoit d'y bâtir 34 logements et un parking. Un concept qui, certes, répond au besoin de densification urbaine, mais suscite une levée de boucliers chez les riverains: s'ils disent oui à un bâtiment, ils refusent le bétonnage et réclament l'aménagement d'un parc sur la parcelle. La Ville révisé donc sa copie et met au point, par un processus participatif avec les habitants du quartier réunis en association, un cahier des charges urbanistique. Celui-ci limite la construction à un seul immeuble de trois étages sur rez-de-chaussée, d'un jardin, ainsi que la transformation des anciens bûchers en préservant leur architecture. Il exclut aussi tout garage et voitures privées pour les futurs habitants. Le projet de la CDEF, avec sa charte éthique mettant l'accent sur la mobilité douce paraît taillé sur mesure, et la Ville accorde finalement à la coopérative un droit de superficie de 70 ans. Elle l'étendra même à 99 ans pour rassurer les prêteurs et faciliter les transactions financières.

Imprévus et persévérance

Le cahier des charges urbanistique exige par ailleurs l'organisation d'un concours d'architecture. Un petit groupe d'une quinzaine de coopérateurs planche sur ses lignes directrices. Yves Froidevaux, membre fondateur et du conseil d'administration de CDEF, représente actuellement le maître d'ouvrage et assure bénévolement le suivi du chantier. Il se souvient: «Nous tenions à préserver un bon équilibre entre espaces publics et privés. Nous souhaitons que le bâtiment soit construit de manière à privilégier les contacts, mais aussi à ce que chaque appartement dispose de son propre espace extérieur privatif. Par ailleurs, pour favoriser la mixité, nous voulions des logements de tailles très variées.» C'est en effet le nombre de pièces qui détermine combien de personnes peuvent les occuper: une pour un deux-pièces, et au minimum quatre pour bénéficier de cinq chambres. La construction et la réhabilitation sont estimées à 6,5 millions de francs par la société de conseil immobilier Wüest & Partner.

Fin 2014, neuf spécialistes de l'habitat écologique entrent en lice pour décrocher le mandat. C'est un bureau biennois, 123 Architekten, qui le remporte. La structure qu'il a imaginée, en bloc et non en barre, a séduit le jury, composé de professionnels de l'architecture ainsi que de représentants de la ville, de l'association de quartier et de la coopérative.

Mais le chantier ne démarrera qu'en septembre 2017. Car entre temps, les membres de CDEF ont dû se lancer dans une longue bataille pour mettre sur pied un financement viable. Très vite, il s'avère que les spécialistes de l'immobilier se sont trompés dans leur calcul: il l'avaient effectué en se basant sur le coût moyen d'un appartement standard à Neuchâtel. Or, la construction du bâtiment de la CDEF, soumise aux contraintes du cahier des charges urbanistiques et qui doit répondre à la norme Minergie P coûtera une fois et demie plus cher. Consternation.

Il en faut cependant davantage pour abattre nos valeureux coopérateurs. Prêts à faire des concessions pour réaliser leur rêve, ils revoient les contours de leur projet. Augmentent le nombre d'appartements, qui passe à 21 au lieu de 17. Renoncent à la chambre d'amis, à la terrasse prévue sur le toit de l'immeuble principal. Diminuent la taille de la salle commune. Malgré ces efforts, le budget final s'élève tout de même à 9,7 millions de francs.

Qu'à cela ne tienne, l'équipe se met en quête de financements. Le Canton accorde à la coopérative un prêt

de 700 000 francs sur 25 ans, la faïtière Coopératives d'habitation Suisse, 1 million sur la même période, et la Ville débloque 196 000 francs sur 30 ans. A cela s'ajoutent les parts sociales et des prêts privés, mais reste à trouver une banque qui prête les 6,4 millions manquants: «Nous souhaitons travailler avec une banque dont la philosophie soit en accord avec nos préoccupations écologiques, éthiques et sociales», souligne Yves Froidevaux. Les grands établissements traditionnels sont exclus d'office; les candidates éligibles se comptent sur les doigts d'une seule main. Et rapidement, la BAS sort du lot: «Plusieurs coopérateurs y avaient leur compte et la connaissaient déjà. Mais surtout, contrairement aux autres banques, elle est très proche des valeurs qui nous tiennent à cœur, car elle s'efforce de penser sur le long terme et n'encourage pas la spéculation. Nous parlons le même langage! Nous nous sommes tout de suite sentis chez nous à la BAS», résume-t-il.

Les discussions démarrent en 2015, mais très vite, la Banque douche les enthousiasmes: il manque des fonds propres. «Nous avons fixé le coût des parts sociales à 2000 francs. C'est très bas, mais l'idée était vraiment d'encourager ainsi la mixité», précise Yves Froidevaux.

Une fois encore, les coopérateurs cherchent à revoir leur projet immobilier à la baisse. Mais impossible désormais de faire une concession supplémentaire sans renoncer à des points essentiels. «Nous avons même envisagé de construire deux étages de plus. Mais il aurait fallu recommencer toute la procédure - mise à l'enquête, concours... -, ce qui aurait repoussé le début du chantier de cinq à dix ans!» Un délai qui aurait bien pu être fatal au projet, d'autant que depuis 2011, cinq des familles initiantes ont jeté l'éponge, heureusement remplacées par de nouveaux arrivants. Reste une solution: augmenter le prix des parts sociales. «Nous nous sommes finalement résolus à le fixer à 7000 francs. C'est beaucoup plus que ce que nous avons prévu au départ, mais cela demeure raisonnable par rapport aux projets participatifs du même type», souligne Yves Froidevaux. La taille des appartements est fort heureusement suffisamment variée pour assurer une certaine mixité, sinon sociale, du moins générationnelle: les futurs habitants - 30 adultes et 10 enfants à ce jour - sont âgés de 2 à 72 ans. Sans compter ceux qui viendront s'y ajouter, car un trois-pièces et un studio-atelier cherchent encore preneurs à l'heure où nous mettons sous presse. Il est également conseillé de se mettre en liste d'attente, les situations personnelles pouvant évoluer rapidement. Avis aux intéressé-e-s!

Un immeuble écologique pour plus de 40 personnes va voir le jour au centre-ville de Neuchâtel (photomontage).



Photo: mäd

«OCCORRE SEMPRE TENER CONTO DELLA PROSPETTIVA DELLA BANCA NEL SUO INSIEME»



Foto: per gentile concessione

Dal 2017 Anna-Valentina Cenariu, che dirige l'Ufficio per la sostenibilità presso la Banca Alternativa Svizzera, spiega perché una banca sociale ed ecologica come la BAS necessita di un ufficio per la sostenibilità e in cosa consiste il suo lavoro quotidiano.

Intervista: Katharina Wehrli

moneta: Anna-Valentina Cenariu, quali mansioni svolge in qualità di responsabile dell'Ufficio per la sostenibilità?

Anna-Valentina Cenariu: Ho iniziato un anno e mezzo fa conducendo delle interviste in tutti i reparti della banca ed esaminando gli statuti e i regolamenti. Ho chiesto: per cosa si impegna la BAS, in che direzione vogliamo andare e cosa facciamo in concreto? Alla luce di quest'analisi ho sviluppato un documento strategico, che definisce gli obiettivi e le misure di sostenibilità da adottare.

Attualmente sto introducendo tali misure in collaborazione con i vari reparti.

Una delle mie mansioni consiste nel garantire che le nostre azioni siano coerenti e si basino su una visione comune di ciò che per noi significa sostenibilità. I principi sono definiti nelle linee guida sugli investimenti e sul credito, ora si tratta di concretizzarli nel lavoro quotidiano. Verifico quali strumenti ausiliari sono necessari per i collaboratori e creo delle linee direttive per le attività quotidiane. Per i crediti, ad esempio, dev'essere comprensibile il motivo per cui alcune società le finanziamo e altre no. I collaboratori di lunga data hanno conoscenze approfondite in materia, ma i nuovi collaboratori hanno bisogno di essere orientati. Il mio compito è quello di definire i processi, grazie ai quali creare maggiore trasparenza e chiarezza.

Quali sfide particolari deve affrontare?

Una sfida consiste nel fatto che talvolta i collaboratori e i dirigenti attuano interventi nel loro settore, dimenticando di chiedersi, cosa tali interventi comportino per la banca nel suo complesso. Quando, in seguito all'analisi aziendale, siamo tenuti a rinunciare alla collaborazione con una società che riteniamo non sostenibile, è chiaro che dobbiamo rinunciare anche ai beni e ai servizi da essa erogati. Perciò devo sempre tener conto della prospettiva della banca nel suo complesso.

Offre anche dei corsi di formazione?

Sì, il primo modulo di formazione per nuovi collaboratori tratta il tema «La sostenibilità presso la BAS». Innanzitutto in generale: come nasce il concetto di sostenibilità? Come si è evoluta questa tematica negli ultimi 50 anni? E poi in modo mirato: cosa significa «sostenibilità» per la BAS? Offro inoltre la serie di eventi «Sostenibilità a mezzogiorno», in cui sensibilizzo i collaboratori al di là del settore bancario, ad esempio mostrando loro cosa si può fare in quanto consumatrici e consumatori. Mi sono anche ripromessa di inviare ogni tre mesi un suggerimento di sostenibilità per e-mail, ad esempio su come ridurre il consumo di plastica.

Ha menzionato la nuova strategia di sostenibilità della BAS. Cosa prevede tale strategia nei prossimi anni?

La strategia riguarda quei settori, in cui abbiamo il maggiore impatto in termini di sostenibilità: innanzitutto

le concessioni di crediti, in secondo luogo le operazioni d'investimento e i nostri investimenti finanziari, terzo il trattamento che riserviamo ai nostri collaboratori, quarto il nostro impegno per la società e, quinto, l'ecologia aziendale. La strategia, inoltre, contempla tematiche a carattere trasversale: come comunicare, come gestire il tema della sostenibilità? Siamo in grado di misurare il nostro impatto sostenibile? Nei risultati abbiamo definito circa 25 misure, che dovrebbero essere adottate nei prossimi tre anni. È possibile consultarle nel nuovo rapporto sulla sostenibilità (vedi riquadro). A partire dal 2019, ogni anno il rapporto sulla sostenibilità farà il punto della situazione su quanto è stato realizzato fino a quel momento.

Sono già state attuate delle misure a favore della sostenibilità?

Sì, nella nostra cultura aziendale vogliamo intensificare la gestione della salute aziendale e lo sviluppo aziendale del personale e dei dirigenti. Sul sito creditizio aggiorniamo il nostro rating immobiliare. L'attuale rating ha già 10 a 15 anni, nel frattempo i requisiti legali sono stati inaspriti. Perciò abbiamo deciso di aggiornarlo e di rilanciarlo verso nuove visioni.

Ci sono altre misure, che ritiene particolarmente importanti?

Nei suoi statuti la BAS ha stabilito che intende sensibilizzare la società su tematiche quali l'economia, il sistema monetario e la sostenibilità. Lo facciamo già con la rivista moneta e i dibattiti sul denaro, ma non è abbastanza. Entrambe le iniziative sono destinate soprattutto alla nostra clientela. Secondo gli statuti, tuttavia, siamo chiamati a sensibilizzare tutta la società, al di là della cerchia dei nostri clienti. Ecco perché vogliamo potenziare le relazioni pubbliche. Non si tratta di conquistare clienti nuovi, bensì di fare un lavoro di relazioni pubbliche a prescindere dallo sviluppo aziendale.

Un'ulteriore misura concerne la questione di come valutare il nostro impatto. Lavoro in un gruppo della Global Alliance for Banking on Values, il network internazionale di banche, in cui sviluppiamo un modello di base per misurare l'impatto delle banche socio-ecologiche. Finora abbiamo misurato solo a che uso sono destinati i soldi - quanti nei settori d'incentivazione - ma non l'impatto sostenibile degli investimenti.

Come si misura l'impatto ecologico e sociale?

Siamo ancora agli esordi. Facili da misurare, ad esempio, sono i kilowattore di energia rinnovabile o i metri quadrati delle abitazioni cooperative che abbiamo finanziato. Queste cifre si possono evincere. Difficile farlo, invece, quando si tratta di misurare l'impatto a livello culturale. Questo ha i suoi limiti. Ed è giusto così, altrimenti si finirebbe solo per misurare, invece di agire.

Da tre mesi la BAS ha un nuovo Comitato per la sostenibilità. Qual è il suo compito?

Il Comitato lavora con me come organismo di supporto e di controllo. A dire il vero il Comitato esiste da tempo, ma finora era composto solo da membri dalla direzione. Ho iniziato a lavorare per la nuova composizione del Comitato, in cui ora sono rappresentati i collaboratori di tutte le sedi e di tutti i reparti. Il Comitato esamina i problemi legati alla sostenibilità dei vari reparti, ad esempio quando sviluppiamo nuovi prodotti, oppure analizza i documenti di base che elaboro, come la nuova «guida agli acquisti». Il suo compito principale è dunque quello di supporta-

re l'attuazione della strategia di sostenibilità e di formulare raccomandazioni alla direzione in caso di dilemmi etici.

Ha dedicato quasi tutta la sua vita professionale alla promozione della sostenibilità. Cosa la motiva a impegnarsi giorno dopo giorno?

A motivarmi è la possibilità di fornire un contributo mio personale, affinché l'ambiente migliori e la società si evolva. In realtà di datori di lavoro ne ho due: uno è quello effettivo, la BAS, mentre l'altro è costituito dalla società e dall'ambiente, a favore dei quali mi spendo e agisco. È un doppio impegno, quello che mi sono assunta, perché la BAS continua a svilupparsi operando sempre di più a favore dell'ambiente e della società, anche se non è sempre facile: dire di essere sostenibili, è una cosa, e agire di conseguenza un'altra. Evitare le difficoltà è umano, ma il mio compito è quello di insistere nel dire: poiché ancoriamo la sostenibilità negli statuti, dobbiamo perseguirla, che ci piaccia o no.



92 PUNTI SU 100

Anche nel 2017 la BAS ha ottenuto i voti migliori per le sue prestazioni in materia di sostenibilità. Lo dimostra il nuovo rapporto di sostenibilità pubblicato dalla banca. La BAS ha ottenuto il punteggio di 92 su 100 nel progetto *Sustainable Banking Scorecard* della Global Alliance for Banking on Values. La scorecard e gli indicatori della sostenibilità aziendale dimostrano tuttavia dove esistono ancora dei margini di miglioramento.

Nel rapporto di sostenibilità la banca illustra ogni anno l'impegno che profonde a favore della società e dell'ambiente. Fornisce inoltre un resoconto sul grado di adempimento ai propri requisiti in materia di sostenibilità.

L'ultimo rapporto pubblicato è disponibile sul sito della BAS → Rapporti → Rapporto di sostenibilità.

Pas de traitement de faveur pour les banques

Le système financier mondial doit devenir plus sûr. L'économiste étasunienne Anat Admati s'engage pour cela et aimerait que le secteur financier soit traité comme n'importe quel autre. Les banques doivent disposer du même capital propre que toute entreprise qui demande un crédit.

Propos recueillis par Bärbel Bohr

moneta: Madame Admati, comment évaluez-vous la stabilité actuelle des marchés financiers?

Anat Admati: Peu de choses ont changé depuis la crise financière. Les banques sont surendettées et font ainsi courir un grand risque à l'économie et à la société. Privilégiés, ces établissements bénéficient d'avantages concurrentiels injustes. Ils peuvent emprunter beaucoup plus que les autres entreprises et s'attendent à ce que l'Etat vole à leur secours en cas de problème. Il s'agit là d'une forme de subventionnement.

Quels sont, selon vous, les plus grands risques encourus sur le marché financier?

J'en vois plusieurs. Tout d'abord, la zone euro n'a pas résolu ses problèmes structurels. La Banque centrale européenne porte cette construction à bout de bras. Cependant, de nombreuses banques européennes sont des «banques zombies». Très endettées, elles seraient devenues insolubles depuis longtemps sans garantie implicite de l'Etat. Le marché des produits dérivés continue également de représenter un risque majeur, car il est difficile d'évaluer ses contrats alambiqués. De plus, la cybersécurité me fait cauchemarder. Des violations des données ou des attaques d'importance systémique de pirates informatiques pourraient déclencher une crise.

Dans le livre que vous avez écrit avec l'économiste allemand Martin Hellwig, vous proposez un taux de fonds propres d'au moins vingt pour cent. C'est bien davantage que ce que la loi exige actuellement*. Les banques

objecteront que votre proposition fera renchérir les crédits et nuira à l'économie.

Voilà le côté pervers de la situation. Imaginez que l'on subventionne les fabricants de produits chimiques alors qu'ils continuent de polluer nos rivières. Et que si on leur demande de nettoyer la pollution, ils se plaindront de ce que cela va coûter.

Il y a quelques mois, la Suisse a voté sur l'initiative «monnaie pleine». Ne serait-ce pas une alternative à des ratios de fonds propres nettement plus élevés?

L'idée que toutes les citoyennes et tous les citoyens puissent disposer d'un compte auprès de la Banque centrale ne me paraît pas si mauvaise. A l'ère du numérique, c'est techniquement faisable. Globalement, toutefois, l'introduction d'une monnaie pleine n'éliminerait pas tout à fait les risques systémiques. Dans un environnement où les taux d'intérêt sont bas, en particulier, les investisseurs tentent toujours d'obtenir des rendements plus élevés. Cela au moyen de fonds spéculatifs et d'autres placements prédateurs qui échappent au contrôle d'un système national de monnaie pleine.

Vous enseignez à Stanford et près de la Silicon Valley. Comment évaluez-vous l'influence des grandes entreprises technologiques comme Google, Amazon et Facebook sur l'environnement bancaire?

Ces géants ne s'intéressent pas beaucoup aux services bancaires. Au contraire des banques, ils ont de plus en plus de capital à leur disposition. Mais en ce qui concerne la technologie, et plus particulièrement les entre-

prises actives dans la technologie financière (Fintech), je vois des impulsions novatrices pour l'ensemble du marché bancaire. Je trouverais logique que les transferts deviennent plus rapides et moins coûteux. Cela dit, il faut aussi reconnaître que dans ce domaine, on n'invente habituellement que des mots nouveaux pour des choses déjà connues. Par exemple quand on parle de «pièces» («coins», en anglais) pour faire comme s'il s'agissait d'espèces sonnantes et trébuchantes d'une nouvelle monnaie, alors que nous sommes en face d'une valeur pour laquelle des règles existent depuis longtemps.

On dirait qu'il est souvent question de contourner la réglementation, parce qu'elle empêche les bonnes affaires.

Oui, elle a souvent le mauvais rôle, et les choses se sont parfois mal passées. Nous avons donc besoin de règles. Si elles sont simples et complètes, comme dans le cas du ratio de fonds propres, elles fonctionnent. Nous ne devrions pas laisser les banques nous raconter n'importe quoi. Une bonne réglementation aide les marchés à agir de manière équitable et efficace.

* En Suisse, à partir de 2019, les banques seront obligées de maintenir un ratio de fonds propres de 4,5 pour cent pour l'exploitation normale. Cette forme simple du ratio met en relation les fonds propres disponibles avec le total du bilan non pondéré. La BAS atteignait fin 2017 un taux de 8,13 pour cent.



Anat Admati est professeure de finance à la Stanford Graduate School of Business, spécialiste des marchés financiers et du financement des entreprises. Elle est également membre du Systemic Resolution Advisory Committee de l'Agence nationale de garantie des dépôts aux Etats-Unis.

Anat Admati, Martin Hellwig: *The Bankers' New Clothes: What's Wrong with Banking and What to Do about It*. Princeton University Press, 2014. L'ouvrage existe aussi en allemand, italien et espagnol.